

carte de M. Léon de Laborde, viennent aujourd'hui confirmer tous mes doutes. Les observations que j'ai faites moi-même sur les lieux, me semblent tellement d'accord avec les vôtres, qu'il ne sera peut-être pas sans intérêt de les faire connaître; elles peuvent d'ailleurs ajouter quelque importance à la nouvelle opinion que vous avez émise.

» J'aurais désiré pouvoir traiter cette question avec tout le développement qu'elle mérite; mais comme je ne me suis pas encore occupé, depuis mon retour en France, de la rédaction de cette partie de mon voyage, je dois me contenter ici d'indiquer succinctement la route que j'ai suivie, en résumant les diverses observations relatives au partage et à l'écoulement des eaux.

» Un des objets principaux de mon exploration dans l'Arabie Pétrée était d'étudier le pays qui s'étend le long du Ouadi-el-Ghor, du côté de l'ouest, partie qu'aucun Européen, je crois, n'avait pu aborder jusqu' alors. Cette circonstance me laissait entrevoir quelque résultat utile pour la géographie si peu connue de cette contrée; il ne suffisait de cet espoir pour ne pas tenir compte des chances aventureuses d'une semblable excursion. J'organisasi donc ma caravane à Qhalil, l'ancienne Hébron, sans me préoccuper des dangers que l'on me signalait, et je partis avec des guides intelligents qui connaissaient parfaitement le pays que j'allais visiter.

» La ville d'Hébron est située dans le bassin de la mer Morte; une petite journée de marche conduit au village de Dariyé, au-delà duquel on ne rencontre plus d'habitations. A partir de ce lieu, le sol est légèrement ondulé, la culture disparaît, les cours d'eau ne sont plus que des lits de sable desséchés, les arbres ne se montrent plus nulle part; c'est une nature d'un nouvel aspect, c'est le désert qui commence. En se dirigeant au sud-sud-ouest, on traverse plusieurs ouadis dont les eaux, pendant la saison des pluies, s'écoulaient toutes dans la Méditerranée, du côté d'El-Arisch. Une longue chaîne de montagnes s'étendait à ma gauche dans une direction parallèle à celle que je suivais. Le troisième jour après mon départ d'Hébron, je me suis rapproché de ces montagnes, au pied desquelles j'ai campé dans Ouadi-Kalassa, dont la direction est nord-ouest. Le lit desséché de ce torrent m'a servi de chemin pour franchir cette chaîne, et, au-delà des sommets, je suis descendu dans Ouadi-Traybé qui m'a conduit à peu de distance de Ouadi-el-Ghor dont il est un affluent. Les Bédouins de ce canton m'ont appris que les eaux de leurs ouadis s'écoulaient toutes dans Ouadi-el-Ghor où elles trouvaient une rivière qui les portait dans la mer Morte, Barh-el-Mayet. La guerre qui régnait alors dans les tribus de cette province m'empêcha d'aller moi-même vérifier ce fait. Je fus obligé de reprendre ma route vers le sud-sud-ouest, direction que je suivis pendant le cinquième jour, cheminant toujours au milieu des montagnes; je passai Ouadi-Morra, dont la grande profondeur me semble une chose étrange dans un pays où l'on a souvent de la peine à reconnaître les lits des cours d'eau. Ce torrent appartient encore au bassin de la mer Morte.

» Je suis allé visiter, à peu de distance, les ruines d'Abdéd, situées au milieu d'un canton habité par des tribus ennemies. Mes Bédouins refusèrent de continuer l'exploration de ces montagnes: je dus céder à leurs instances, et m'éloigner des tribus qui leur étaient hostiles. Ils me conduisirent d'abord vers l'ouest, et lorsque nous eûmes descendu le versant occidental de la chaîne, nous reprîmes la direction S.-S.-O., ne rencontrant plus que des ouadis appartenant au bassin de la Méditerranée. Le neuvième jour, sans avoir regagné les montagnes qui me séparaient d'Ouadi-el-Ghor, je me trouvai, à mon grand étonnement, dans un autre bassin que je dus prendre d'abord pour celui de la mer Rouge, à cause de la direction orientale des premiers ouadis que je rencontrai; mais ces affluents ne furent bientôt pour moi que ceux d'un vallon principal nommé Ouadi-Djarafi, dont la direction générale est N.-N.-E. Je ne pouvais guère supposer alors qu'un pareil cours d'eau fût un des tributaires d'Ouadi-el-Araba, dont le cours se dirige au S. S. O. Je questionnai les bédouins, et ils m'assurèrent que les eaux de ce vallon se rendaient dans Ouadi-el-Ghor, qui, d'après leur opinion, est un affluent de la mer Morte. J'ai remonté le lit de cet ouadi pendant plus d'une journée de marche, et toujours dans la même direction. Son origine est au pied d'une chaîne transversale, qui m'a paru former la ligne de partage entre les eaux de Ouadi-el-Ghor et celles de Ouadi-el-Araba. Un large plateau s'étend au sud de cette chaîne jusqu'aux pentes rapides qui conduisent, par des sentiers sinueux, sur les bords du golfe Elanitique. Sept heures de marche m'ont suffi pour me rendre de là à Kalaat-el-Akaba.

» Après une suite de pareilles observations, il m'était bien permis d'avoir quelques doutes sur l'ancien écoulement du Jourdain dans la mer Rouge. Lorsqu'après ma quatrième journée de marche j'appris qu'il existait dans Ouadi-el-Ghor une rivière qui portait ses eaux dans la mer Morte, il me parut déjà bien difficile d'expliquer comment le Jourdain aurait pu couler autrefois dans un sens tout à fait opposé; mais lorsque je trouvai à cinq journées de marche plus au sud, Ouadi-Djarafi dont la direction est N.-N.-E., et que les Bédouins m'assurèrent que ce cours d'eau se rendait dans la mer Morte, il me sembla presque impossible d'admettre l'hypothèse de cet ancien écoulement du Jourdain dans la mer Rouge, à moins de supposer que le phénomène auquel on rapporte la formation de la mer Morte eût en même temps changé la géographie physique du pays jusqu'à une distance aussi considérable, ce qui paraît peu probable. Ce sont là, monsieur, les considérations par lesquelles je suis arrivé à concevoir des doutes sur l'exactitude de l'opinion que vous avez si ingénieusement combattue. Ces nouveaux faits entrent complètement dans l'hypothèse que vous avez émise et permettent aussi de supposer que la mer Morte a une bassie particulière dont la formation est indépendante du phénomène local auquel on attribue la

destruction des villes de la Pentapole, et que ce bassin est antérieur aux époques historiques.

» Je serais heureux, monsieur, si les observations préliminaires que je viens de présenter vous paraissaient dignes d'être publiées comme un supplément à votre savante et ingénieuse discussion. Je me réserve de leur donner plus de développement et de les fixer par un tracé géographique, dans l'ouvrage dont la rédaction m'occupe en ce moment.

» CAMILLE CALLIER. »

Cette lettre est une nouvelle preuve de l'intelligence d'observation que M. Callier a montrée dans tout son voyage, en justifiant ainsi le choix qu'avait fait de lui le ministre de la guerre pour cette importante mission. Nous avons communiqué, l'année dernière, à nos lecteurs, une description archéologique d'un haut intérêt, lue à l'académie des inscriptions et belles-lettres, par ce voyageur, au sujet d'un monument égyptien et persan sculpté sur les rochers de Nahr-el-Kelb près de Beyrouth, et dont l'antiquité remonte à une époque contemporaine des premiers temps de la civilisation grecque. Le moule en plâtre d'un de ces monuments, donné à la bibliothèque du roi par lord Prudo, est venu montrer l'exactitude de cette description.

Un autre témoignage très honorable, rendu aux savantes recherches de M. Callier, est le prix que lui a décerné la société de Géographie dans sa séance publique annuelle. Le peu de mots que les journaux ont dit de cette séance, le mois dernier, et même les erreurs assez notables qui se sont glissées dans ce peu de mots, nous faisaient désirer une occasion de revenir sur cette séance remarquable; car tous ceux qui y ont assisté regrettaient qu'elle n'eût pas été présentée au public avec plus de détails et d'exactitude. D'ailleurs, l'attention appelée récemment sur l'exploration de l'Asie-Mineure, par plusieurs savants et illustres voyageurs, donnait, cette année, un intérêt tout particulier à la séance où l'un d'eux devait être couronné.

La société de Géographie a constaté l'importance des résultats obtenus par M. Callier; et certes il n'est pas de suffrage plus compétent. Les principaux motifs en ont été rassemblés dans un rapport plein d'intérêt. Dix-neuf cents lieues de reconnaissance assujetties à des déterminations mathématiques; l'histoire ancienne et celle des croisades, éclairées par l'examen attentif du théâtre de leurs guerres; Jérusalem, le Liban, les piles syriennes et ciliciennes, la plage d'Issus, les villes de Nicomédie, de Dorylée, d'Antioche, de Nicée explorées sur ce dernier point de vue par le savant officier; l'utilité dont lui furent quelques recherches botaniques qui lui valurent la considération dont l'Orient entoure tout ce qui a rapport à l'art de guérir, et les dangers, au contraire, dont ses observations astronomiques étaient accompagnées dans des pays où l'ignorance rend suspect l'emploi d'instruments inconnus, aussitôt réputés cabalistiques; la prudence et la fermeté nécessaires pour échapper à ces périls; ceux de différents genres qu'il courut dans le Diarbékir; la perte qu'il fit de son compagnon de voyage, M. Stamati, et de plusieurs personnes de sa suite; tout ce résumé d'une grande et utile exploration, a été présenté avec talent par M. Roux de Rochelle, rapporteur, qui, d'après les diverses communications faites par M. Callier à la société de Géographie, a conclu, sur l'avis unanime de la commission, à ce que l'on décernât à cet officier le prix destiné au travail géographique le plus important, parvenu à la connaissance de la compagnie pendant l'année 1853. Il a, en même temps, exprimé le désir que la publication de ce voyage scientifique fût facilitée par ce suffrage; et nous venons de voir par la lettre précédente, que l'achèvement de sa rédaction est l'occupation présente de notre voyageur.

M. le général Pelet, président, avant de lui remettre le prix, a ajouté quelques renseignements plus intimes, dus à ses relations journalières avec ce jeune officier, et propres à confirmer le jugement de la société. En se félicitant de l'honneur de la présider en cette circonstance, il a voulu faire part à l'assemblée de son opinion personnelle sur le mérite très distingué du lauréat, opinion basée, en partie, sur des points auxquels la compagnie avait dû rester étrangère. Tel est le plan de toutes les opérations militaires d'Ibrahim Pacha, en Syrie, contre le sultan, lutte dont l'issue préoccupait si vivement les hommes politiques de l'Occident, et dont M. Callier transmettait directement les nouvelles au ministre de la guerre. Cette correspondance militaire, mise sous les yeux du roi et de M. le duc d'Orléans, attira depuis l'attention particulière de S. M. et de S. A. R. sur ce voyageur lorsqu'il leur fut présenté, et qu'il développa devant elles plusieurs des points qui les avaient le plus frappées.

Enfin le président, en regrettant que les règles de l'avancement n'aient pas encore permis le passage de M. le capitaine Callier au grade supérieur, a montré dans la décoration qui lui a été accordée, à la demande de ses chefs, une compensation provisoire qui, obtenue ainsi, est une véritable marque d'honneur. L'allocution, pleine de cordialité, du général a produit le meilleur effet sur l'assemblée, qui a célébré par des applaudissements unanimes le triomphe du jeune lauréat. Pour nous, demandons-lui de nous mettre bientôt à même de rendre compte d'un voyage dont la rédaction s'annonce, de toutes parts, sous de si heureux auspices. J. B. X.

SPECTACLES DU 13 JUIN.

Heures.
7 Opéra. — Guillaume Tell, l'acte des Naïades.
7 Théâtre-Français. — Othello, l'Avare.
6 3/4 Opéra-Comique. — Sarah, la Marquise de Brinvilliers.
6 1/2 Gymnase. — Chut! Molrou et compagnie, Michel Perrin.
7 Vaudeville. — La Liste, un Bal du grand monde, Renaudin.
7 1/4 Palais-Royal. — L'Oiseau bleu, le Portrait, une Speculation.
6 1/2 Variétés. — Sur le pavé, Mariana, le Barbier du roi d'Aragon.
6 1/2 Porte-St-Martin. — Don Juan.
6 1/2 Gaité. — La Laide, le Comte de Horn.
6 1/2 Ambigu. — La Reine, Hermann Fivrogne, Héloïse et Abeillard.
6 Cirque. — Relâche. — Champs-Elysées, carré Marigny. Soirée équestre et musicale.

Agaba
Vies

VARIÉTÉS. Lettre GÉOGRAPHIE ANCIENNE.

Dans un numéro précédent, nous avons extrait du *Journal des savans* des observations de M. Letronne, sur la géographie de la mer Morte et sur l'état primitif de ce bassin. Nous pensons que nos lecteurs nous sauront également gré de leur faire connaître la lettre qu'a écrite à ce sujet M. Callier, capitaine d'état-major, voyageur dont nous avons déjà signalé à leur attention les importants travaux géographiques sur l'Arabie Pétrée, la Syrie et l'Asie-Mineure. Il est toujours intéressant de voir les observations attentives et impartiales de voyageurs confirmer les vues que les savans conçoivent dans leur cabinet.

Lettre de M. Callier à M. Letronne, membre de l'Institut, sur le bassin de la mer Morte.

« Monsieur, le deuxième article que vous avez publié dans le *Journal des Savans* du mois d'octobre 1853, sur le Voyage de l'Arabie-Pétrée de MM. Léon de Laborde et Linant, soulève une question des plus importantes concernant la géographie physique de cette contrée. Déjà lorsque je traversai le désert pour explorer le pays compris entre les limites de la Judée et le golfe Elanitique, cette question s'offrit à moi, et ce que je pus observer dans le cours de ce voyage commença, dès cette époque, à me faire douter de l'exactitude de l'opinion généralement admise sur la formation de la mer Morte et sur l'ancien cours du Jourdain. Vos ingénieux commentaires des divers textes appelés à l'appui de cette opinion, et les résultats de votre examen critique de la

RORET, Éditeur des SUITES A

MANUEL des constructions rustiques, ou Guide pour les habitants des campagnes et les ouvriers dans les constructions rurales, par M. Defontenay; ouvrage couronné par la Société royale et centrale d'agriculture du département de la Seine. 1 vol. orné de planches. 3 fr.

ART DE CULTIVER LES JARDINS, ou Annuaire du bon Jardinier pour 1836, renfermant un calendrier indiquant mois par mois tous les travaux à faire en jardinage; les principes généraux d'horticulture, tels que connaissance et compositions des terres, multiplication des plantes par semis, marcottes, boutures, greffes, etc.; la culture et la description de toutes les espèces et variétés d'arbres fruitiers et de plantes potagères, ainsi que de toutes les espèces et variétés de plantes utiles ou d'agrément; par un Jardinier agronome. Un gros vol. in-18. 3 fr. 50 c., franco 4 fr. 50 c.

MANUEL de l'architecte des jardins, ou l'Art de les composer et de les décorer; par M. Boitard. Ouvrage orné de 128 planches gravées sur acier. 15 fr.

D'ARCHITECTURE, ou Traité général de l'art de bâtir; par M. Toussaint architecte. 2^e édition. 2 gros vol. ornés d'un grand nombre de planches. 7 fr.

DU MAÇON-PLÂTRIER, du carreleur, du couvreur et du paveur; par Toussaint. Un vol. orné de planches. 3 fr.

DU POELIER FUMISTE, ou Traité complet de cet art, indiquant les moyens d'empêcher les cheminées de fumer; par M. Ardenni. 2^e édition. 1 vol. orné de planches. 3 fr.

DU CHARPENTIER, ou Traité complet et simplifié de cet art; par MM. Hanos et Briston (Valentin). 3^e édit. Un vol. orné de douze planches. 3 fr. 50 c.

DU MENUISIER, en meubles et en bâtimens, de l'art de l'ébéniste, contenant tous les détails utiles sur la nature des bois indigènes et exotiques, la manière de les teindre, de les travailler, d'en faire toutes espèces d'ouvrages et de meubles, de les polir et vernir, d'exécuter toutes sortes de placages et de marqueterie; par M. Nosban, menuisier-ébéniste. 3^e édit. 2 vol. ornés de planches. 6 fr.

DU PEINTRE en bâtiment, du fabricant de couleurs, du vitrier, du doreur, du vernisseur et de l'argenteur, ouvrage utile à ceux qui exercent ces arts, et à toutes les personnes qui voudraient décorer elles-mêmes leurs habitations, leurs appartemens, etc.; par M. Vergnaud, 6^e édit. revue et augmentée, 1 vol. 2 fr. 50 c.

DU TOISEUR en bâtiment, ou traité complet de l'art de toiser tous les ouvrages de bâtiment, mis à la portée de tout le monde: ouvrage indispensable aux architectes ingénieurs experts, vérificateurs, propriétaires, etc., à l'usage

de toutes les personnes qui s'occupent de la construction ou qui font bâtir; par M. Lebossu. Première partie, *Terrasse et Maçonnerie*. Un vol. orné de figures. 2 fr. 50 c.

— Deuxième partie, contenant la menuiserie, la peinture, la tenture la vitrerie, la dorure, la charpente, la serrurerie, la couverture la plomberie, la marbrerie, le carrelage, le pavage, la poêlerie, la fumisterie, le grillage et le treillage. 1 vol. 2 fr. 50 c.

DES MARCHANDS de bois et de charbon ou traité de ce commerce en général, contenant tout ce qu'il est utile de savoir depuis l'ouverture des adjudications des coupes jusqu'à l'arrivée et le débit des bois et charbons, ainsi que le précis des lois, ordonnances, réglemens, etc., sur cette matière; suivi de nouveaux tarifs pour le cubage et le mesurage des bois de toute espèce, en anciennes et nouvelles mesures; par M. Marié de l'Isle, ancien agent du flottage des bois, 2^e édition, 1 vol. 3 fr.

DU TOURNEUR, ou traité complet et simplifié de cet art, d'après les renseignemens fournis par plusieurs tourneurs de la capitale; rédigé par M. Dessables; 2^e édition; 2 vol. ornés de planches. 6 fr.

DU COUTELIER, ou traité théorique et pratique de l'art de faire tous les ouvrages de coutellerie; par M. Landrin; 1 gros vol. orné de planches. 3 fr. 50 c.

DES OFFICIERS MUNICIPAUX, nouveau guide des maires, adjoints et conseillers municipaux, dans leurs rapports avec l'ordre administratif et l'ordre judiciaire, les collèges électoraux, la garde nationale, l'armée, l'administration forestière, l'instruction publique et le clergé, selon la législation nouvelle; suivi d'un formulaire de tous les actes d'administration et de police administrative et judiciaire; par M. Boyard; 1 gros vol. 3 fr.

DES GARDES-CHAMPÊTRES, forestiers, gardes-pêche et garde-chasse, contenant l'analyse ou le texte des lois sur leurs attributions, selon la législation nouvelle, etc.; par M. Boyard. Un vol. 2 fr. 50 c.

DU SAPEUR-POMPIER, contenant la description des machines en usage contre les incendies, l'ordre du service, les exercices pour la manœuvre des pompiers, etc.; par M. Joly, capitaine. Troisième édition, augmentée par M. Paulin, commandant des sapeurs-pompiers de Paris. Un vol. avec planches. 1 fr. 50 c.

DE TOUS LES ACTES sous signatures privées; par M. Biré, juriconsulte. Un vol. 2 fr. 50 c.

DU CONSTRUCTEUR des chemins de fer ou Essai sur

14 LIVRAISONS.
50 CENT. LA LIVRAISON.

LA SEINE ET

PAR M. CHAR

La Seine et ses bords formera un album de 168 pages de texte au moins, enrichis de lettres ornées, fleurons (dont tirées à part sur carré vélin), représentant les villes et les sites les plus remarquables des bords de la Seine. L'ouvrage sera terminé en six semaines. — 50 cent. la livr. sur vélin; 75 cent. sur Chine.

OUVRAGE TERMINÉ : LA SAONE ET

72 pages de texte et 24 gravures tirées à part. 5 fr. 50 c., et sur Chine 5 fr.

Société en commandite pour l'exploit

LES HEURES

DU CHRÉTIEN.

Contenant tous les offices de l'église catholique selon le rit romain et parisien.—Magnifique édition, d'après les plus riches et les plus rares éditions du moyen-âge, Frontispice relevé d'or, gravures fines, encadrements gothiques.—Une livraison par mois.—L'ouvrage contiendra aussi des Lectures et Maximes choisies; tirées des meilleurs écrivains ecclésiastiques. Format grand in-16.—Prix de chaque livraison, 2 fr. 25 c. et 2 fr. 50 c. par la poste.— Les dessins seront

Les Dessinateurs sont : MM. LALASSE, GUYOT, GODEFROY, etc.; et les Graveurs : MM. TOMPSON, ANI
Les principaux collaborateurs de l'*Afrique pittoresque* sont MM. AUGUIS, député; le baron ROGER, ancien gouverneur du Sénégal et député; DE LA RENAU
le comte DE CORBERON, JUNI D'ALLAS, etc., etc.

L'INTERPRÈTE, ou le Maître de Langues modernes, à l'aide duquel on peut

— Principes constitutifs des cinq langues expliqués les uns par les autres. — Morceaux choisis des meilleurs auteurs des cinq langues et donnés en leçon de 80 colonnes. Prix : 10 fr. pour Paris, 12 fr. pour la province, 14 fr. pour l'étranger. — Ce journal, qui existe depuis deux ans, et qui a eu le plus grand succès, est devenu un ouvrage indispensable aux actionnaires.

EXTRAIT DE L'ACTE DE SOCIÉTÉ : Le fond social est de deux cent mille francs représentés par quatre cents actions de 500 fr. c.
actions. — Les actionnaires ne sont point sujets à appel de fonds ni à aucune responsabilité. — Six pour cent sont payés aux actionnaires à dater du jour
dans les bénéfices de la société, et dans la liquidation générale au bout de quatre ans. Les porteurs d'au moins deux actions ont droit à un exemplaire de
gnes. — Les porteurs d'une seule action ont droit à l'un de ces trois ouvrages à leur choix. — **GARANTIES OFFERTES AUX ACTIONNAIRES :** M.
cinquante mille francs de valeurs dans la société. — Un comité d'actionnaires surveille toutes les opérations de la société et en rend compte aux action
pendant les quatre ans de sa durée s'éleveront au moins à 1,900,000, et la dépense ne dépassera pas 700,000 fr. Dans cette hypothèse, les actionnaires
se partager, sans compter les exemplaires et la part dans la vente des bois, clichés, aciers et autres objets, pouvant valoir 100,000 fr. au bout des quatre
actions. — Les actions peuvent doubler de prix au bout de quelques mois. Ainsi, les actions du théâtre du Palais Royal, qui valaient 1,000 fr., en valent 10,
naux, qui valaient 150 fr. chaque dans le principe, en valent 25,000 aujourd'hui; celles du *Journal des Notaires*, qui valaient 5,000 fr., en valent 50,000;
des chances nombreuses de bénéfices. — **AVANTAGES OFFERTS AUX ACTIONNAIRES :** A la fin du mois courant, il sera donné, à titre d'encourag
collection (1^{re} année) de l'*Epoque*, 3 volumes équivalant, par le nombre et la grandeur des pages, à 10 volumes, et formant le cours le plus complet de la li
mères livraisons du *Voyageur*, ou Lectures choisies équivalant à 4 forts volumes, qui leur seront expédiés franco. — Cent actions ont été placées dès le
les actions restantes fussent retenues par les soumissionnaires de la capitale, et qu'il ne fût plus possible de satisfaire aux demandes de la province, ce
province. — On soumissionne les actions chez MM. JOLY-FRAISSINET, ancien avocat, rue Papillon, n. 9, faubourg Poissonnière; GIRARD, notaire, rue
rue des Beaux-Arts, n. 9, à Paris. Les actionnaires qui voudraient faire toucher les fonds à leur domicile, n'ont qu'à écrire à M. le gérant des *Heures*, etc.,
coupons et toucher l'argent au domicile des actionnaires, de sorte qu'ils n'aient ni frais à faire, ni danger à courir. (Affranchir.)

MORALE EN ACTION

DU CHRISTIANISME,

INSTITUT OR

DIRIGÉ PAR MM. LES DOCTEUR